



ASSOCIATION SYNDICALE CONSTITUEE D'OFFICE
DU CANAL DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

SOMMAIRE

I. BILAN FINANCIER

- 1) *Rappel des tarifs*
- 2) *Synthèse du Compte Administratif*
 - 2.a. Section de Fonctionnement
 - 2.b. Section d'Investissement

II. ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

III. SECURITE DES OUVRAGES

IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

- 1) *Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage*
- 2) *Travaux réalisés sur le réseau gravitaire*

VI. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

VII. SERVICE ADMINISTRATIF

VIII. DIVERS

I.BILAN FINANCIER :

1) Rappel des tarifs

Pour l'année 2023, les tarifs votés par le Comité Syndical à la majorité des syndicats présents ou représentés, en date du 22 février 2023, sur l'ensemble du périmètre desservi par l'association, sont les suivants :

	REDEVANCE DE PERIMETRE EN € HT	REDEVANCE D'ARROSAGE GRAVITAIRE EN € HT	REDEVANCE PRESSION EN € HT
SURFACE EN M2	TVA 20%	TVA 5,5%	TVA 5,5%
REDEVANCE MINIMUM	9.4	49.0	54.0
DE 0 A 1 000 M2	0,023	0,117	0,129
DE 1 001 A 2 000 M2	0,006	0,027	0,029
DE 2 001 A 7 060 M2	0,003	0,012	0,012
AU DELA DE 7060 M2 TARIF A L'HECTARE	54.0	280	307

Redevance Agence de l'Eau : 16.75 €/hectare ou minimum 1,84 € HT à 5.5%

Au 31 décembre 2023, l'association compte 1 422 membres et irrigue environ 927 ha.

2) Synthèse du Compte Administratif

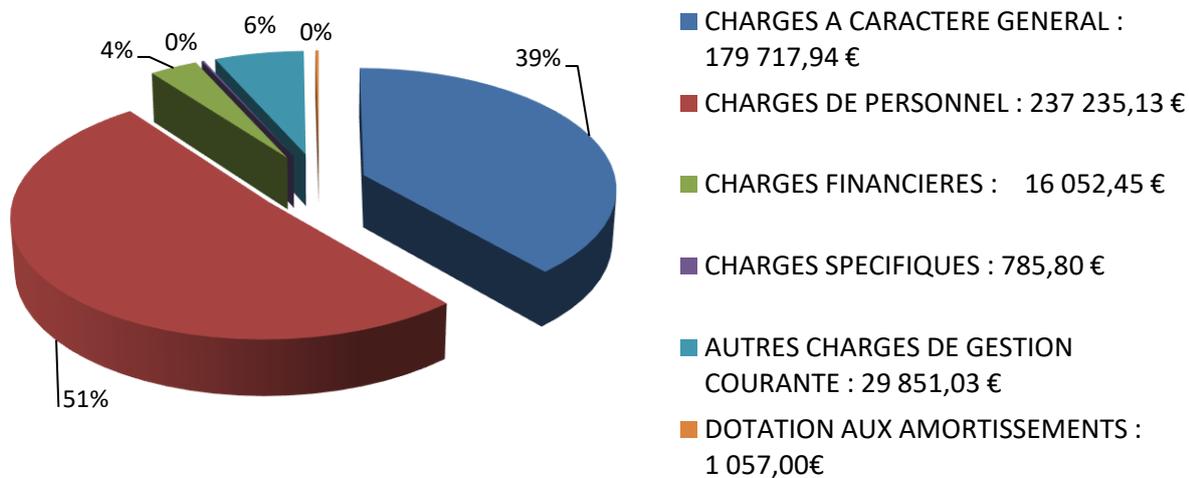
2.a. Section de Fonctionnement

Pour 2023, les résultats globaux de la section de fonctionnement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	464 699.35	541 871.91
REPORT 2022		186 242.01
RESULTATS CUMULES	464 699.35	728 059.92

Les dépenses sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
CHARGES A CARACTERE GENERAL	179 717,94
CHARGES DE PERSONNEL	237 235,13
CHARGES FINANCIERES	16 052,45
CHARGES SPECIFIQUES	785,80
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	29 851,03
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 057,00
TOTAL	464 699,35



L'essentiel des dépenses est concentré en deux postes : **les charges à caractère général** et **les charges de personnel**. Ces deux postes se décomposent de la manière suivante :

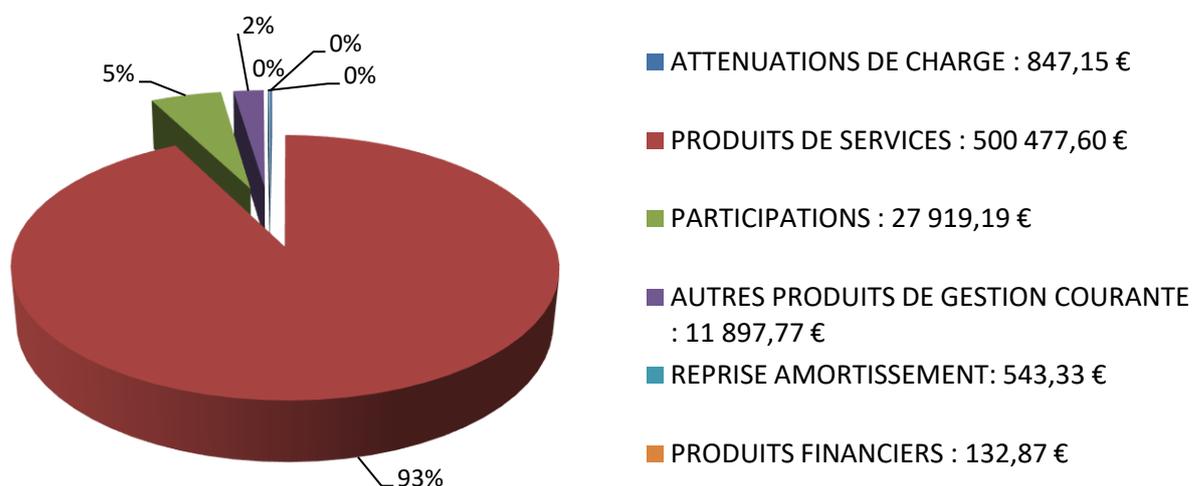
- **Les charges à caractère général** comprennent trois grands comptes :
 - Les dépenses énergétiques à hauteur de 35 484.16 € liées aux trois stations de pompage.
 - L'entretien et la réparation des réseaux (curage et faucardage des canaux gravitaires) à hauteur de 39 154.85 €.
 - La redevance de prélèvement sur la ressource versée à l'Agence de l'Eau RM et C à hauteur de 19 463.00 €
- **Les charges de personnel** comprennent les salaires de l'ensemble du personnel de l'association et les charges sociales (charges patronales, cotisations aux caisses de retraite...)

Les autres charges sont :

- **Les charges financières** : elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts contractés
- **Les charges spécifiques** : ce sont les annulations des titres sur les années antérieures et les dotations aux provisions
- **Les autres charges de gestion courante** : ce sont les créances admises en non-valeur, l'indemnité du Président et la participation à l'Union LSV
- **Les dotations aux amortissements et provisions** : elles correspondent à l'amortissement des travaux d'investissement et aux provisions constituées pour les créances non recouvrables.

Les recettes sont détaillées ci-après :

	MONTANT EN €
ATTENUATIONS DE CHARGES	847.15
PRODUITS DES SERVICES	500 477.60
PARTICIPATIONS	27 919.19
PRODUITS FINANCIERS	132.87
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 897.77
REPRISE AMORTISSEMENT	543.33
TOTAL	541 817.91



Les recettes (93 %) intitulées « PRODUITS DES SERVICES » sont essentiellement constituées par les cotisations payées par les membres de l'association.

Le montant de la recette intitulée « PARTICIPATIONS » (soit 27 919.19 €) correspond au montant versé par EDF, dans le cadre d'une convention d'économies d'eau. Ce montant, proportionnel au volume d'eau économisé annuellement par l'association, est calculé par rapport à un volume de référence défini par une convention liant EDF et l'Union du canal Luberon Sorgue Ventoux dont l'ASCO du Cabedan Neuf est membre.

Les autres recettes sont :

- **Les atténuations de charges** : c'est le remboursement des cotisations sociales par la MSA correspondantes aux arrêts maladies.
- **Les produits financiers** : c'est le montant des parts sociales versées par le Crédit Agricole.
- **Les autres produits de gestion courante** : ce sont :
 - Les arrondis pour le versement du PAS.
 - Les remboursements divers
 - La participation financière de l'Agence de l'eau RM et C au poste de chargé de mission « contrat de canal »
- **La reprise des amortissements et provisions** : c'est la reprise de provisions de l'année n-1

2.b : Section d'Investissement

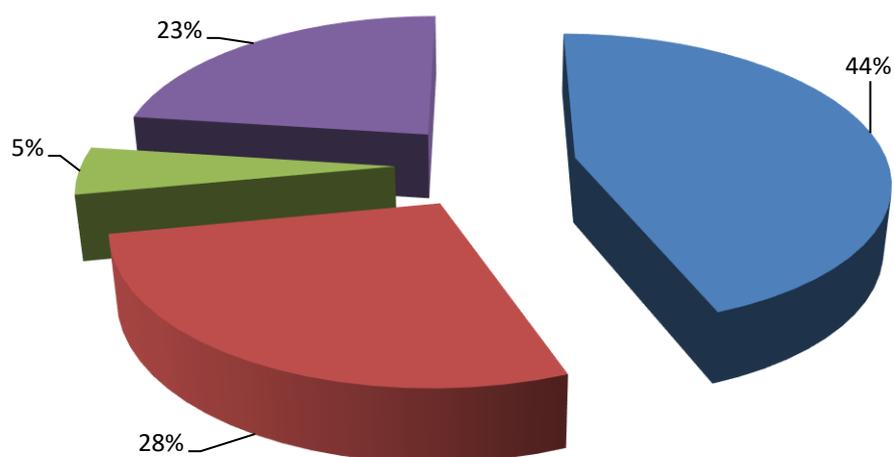
Pour 2023, les résultats globaux de la section d'investissement sont les suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
REALISATION DE L'ANNEE	392 516.79	240 475.22
REPORT 2022		368 145.58
RESULTATS CUMULES	392 516.79	608 620.80

Le montant des dépenses est le suivant :

	MONTANT EN €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 813.05
FRAIS D'ETUDES	20 250.00
IMMOBILISATIONS EN COURS	173 545.17
EMPRUNTS ET DETTES	108 908.57
TOTAL	392 516.79

- IMMOBILISATION EN COURS : 173 545,17 €
- EMPRUNTS ET DETTES : 108 908,57 €
- FRAIS D'ETUDES : 20 250 ,00 €
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 89 813,05 €



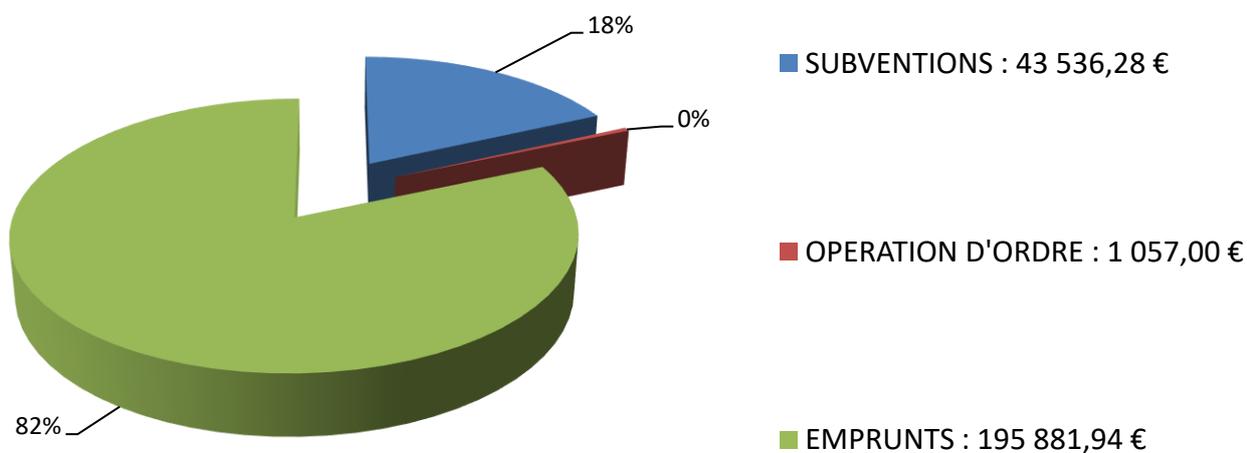
La dépense notée « immobilisations en cours » correspond aux travaux de Modernisation des Irrigations – Tranche 3 – commune de Cheval Blanc.

La dépense notée « immobilisations corporelles » correspond aux travaux réalisés sur les réseaux gravitaires, les réseaux sous pression et les stations de pompages, hors marchés publics et contrat canal.

La ligne « emprunts et dettes » correspond au remboursement du capital des emprunts contractés y compris le prêt relais.

Les recettes d'investissement sont donc les suivantes :

	MONTANT EN €
SUBVENTIONS	43 536.28
EMPRUNTS ET DETTES	195 881.94
OPERATION D'ORDRE	1 057.00
TOTAL	240 475.22



Les investissements réalisés par l'ASCO restent possibles grâce aux aides financières accordées par l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional SUD PACA, le FEADER et le Conseil Départemental de Vaucluse.

La grande majorité des investissements réalisés sont issus du Contrat de Canal n° 2, prévu pour 6 ans (2022/2027).

Afin de réaliser les travaux de Modernisation des prises syndicales du Cabedan Neuf, l'ASCO a contracté deux emprunts auprès du Crédit Mutuel :

- Un prêt relais de 155 000 € correspondant aux subventions prévues
- Un prêt long terme de 40 000 € pour la part d'auto financement

CONCLUSION :

La réalisation des travaux d'investissements, nécessaires à l'amélioration du service rendu aux membres de l'association, reste possible grâce aides financières des différents partenaires.

Les travaux de modernisation étant désormais soumis aux appels à projets européens (gérés par le service FEADER de la Région PACA), les délais de versement des subventions sont aujourd'hui très longs. Cela génère des décalages de trésorerie importants et un surcoût lié aux intérêts des prêts relais.

Malgré cela, le rythme des travaux de modernisation et de sécurisation des réseaux insufflé par la mise en œuvre du 1^{er} contrat de canal, reste important par la mise en œuvre du 2^{ème} contrat.

II.ENTRETIEN DES RESEAUX ET DES OUVRAGES

L'entretien s'est fait selon différentes catégories :

- **Entretien annuel des canaux gravitaires** : il correspond au curage et au faucardage des filioles syndicales gravitaires. Cette prestation est effectuée en hiver et en été, via un marché public (marché à bon de commande renouvelable). Le linéaire entretenu est d'environ 11 km. Pour cette année, les prestations hivernales et estivales ont été réalisés par l'entreprise RIEU. Le faucardage des canaux nécessite une coupure ponctuelle des filioles en été. Ces coupures sont gérées par les gardes de l'ASCO, en fonction de l'avancement du prestataire.
- **Entretien et la réparation des réseaux sous pression** : cela correspond aux réparations des fuites sur le réseau et au remplacement des éléments constitutifs des réseaux (vannes, bornes...)
- **Entretien des stations de pompage** : cela correspond à l'entretien, préventif et curatif, des pompes et des armoires électriques. Par ailleurs, l'ensemble des pompes est vérifié préventivement par analyse vibratoire.

Le détail des montants est le suivant :

OUVRAGES	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FILIOLES SYNDICALES	TOUT LE PERIMETRE	FAUCARDAGE ET CURAGE	RIEU	31 509.90

III.SECURITE DES OUVRAGES

La sécurité des ouvrages (et des agents) passe par les contrôles réglementaires des installations électriques et des appareils de levage. Ces contrôles sont réalisés annuellement par des organismes agréés.

L'association a réalisé son Document Unique, afin de lister tous les risques professionnels liés à son activité et un plan de prévention (PDP) est désormais demandé à chaque intervenant extérieur.

LIEU	COMMUNE	NATURE DE LA PRESTATION	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
STATION DE VALLONCOURT ET DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	SOCOTEC EQUIPEMENT	826.31
DEBITMETRE LA ROQUETTE	TAILLADES			
BUREAU				
STATION VIDALE				
STATION DE LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	VERIFICATION DES APPAREILS DE LEVAGE	APAVE	366.04
STATION DE VALLONCOURT		VERIFICATION DES APPAREILS SOUS PRESSION		765.00
STATION VIDALE	TAILLADES			

IV. PRELEVEMENT POUR L'IRRIGATION DU PERIMETRE

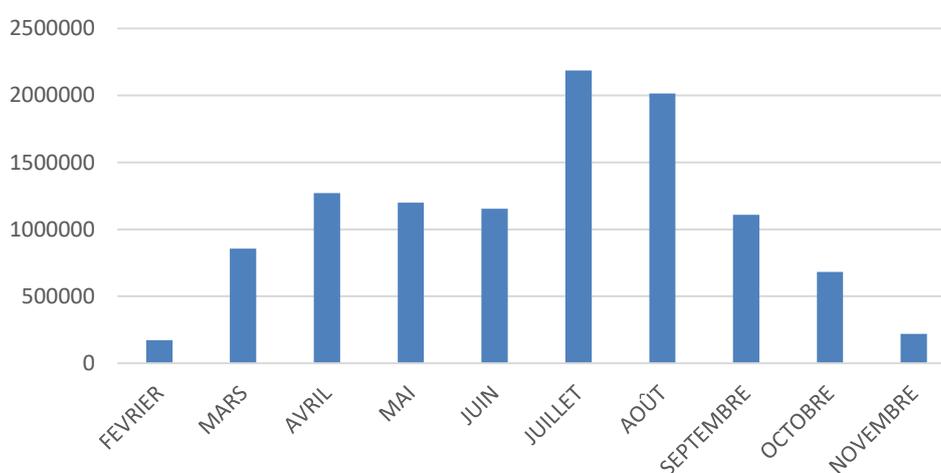
L'ASCO du canal du Cabedan Neuf possède un droit d'eau de 2 000 L/s en Durance, soit un volume total prélevable de 54 Mm³ par an.

Ce droit d'eau a été mensualisé depuis les travaux d'aménagement de la Durance afin de répondre au mieux aux besoins estivaux de l'association, comme sur le reste de la Durance.

Afin d'irriguer l'ensemble de son périmètre, le canal gère 15 prises syndicales gravitaires et 3 stations de pompage.

Certains secteurs sont également équipés de prises gravitaires privées, gérées par les propriétaires desservis.

EVOLUTION MENSUELLE DES PRELEVEMENTS EN
M³



Le détail par type de service est le suivant :

TYPÉ DE DESSERTE	VOLUME PRELEVE EN M ³
GRAVITAIRE	9 097 465
PRESSION	1 767 851
TOTAL	10 865 316

Les volumes gravitaires sont des volumes totaux, comprenant :

- Les volumes mesurés sur les filiales syndicales
- Les volumes mesurés et estimés sur les filiales privées.
- Les volumes estimés prélevés par les pompages privés

Le canal rejette également vers le Coulon, les eaux non utilisées par les membres desservis par le réseau gravitaire, à hauteur de 2.5 Mm³.

Cette année grâce aux conditions hydrologiques et météorologiques normales, les prélèvements se situent dans la moyenne.

V. TRAVAUX HORS CONTRAT DE CANAL

1) Travaux réalisés sur les réseaux sous pression et stations de pompage

Les interventions sur les pompes et moteurs ont été réalisées suite aux analyses vibratoires des groupes de pompage.

STATION	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
LOGIS NEUF	CHEVAL BLANC	REPARATION ROUE POMPE 1	MICHELIER	2 970.00
VALLONCOURT		REEMPLACEMENT CLOTURE STATION	LC CLOS	2 000.00

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur le réseau pression :

SERVICE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT	
VIDALE	TAILLADES	MAILLAGE RESEAU	PRC	17 770.00	
		POSE DE VIDANGE RESEAU PRESSION		1 085.00	
		POSE DE VANNES		1 150.00	
		REPRISES BRANCHEMENT		6 558.00	
	ROBION	POSE D'UNE BORNE AGRICOLE	REYNIER TP	5 980.00	
		CREATION BRANCHEMENT		1 450.00	
	PERIMETRE	ROBION	CREATION DE BRANCHEMENTS	SNPR	4 146.00
			EXTENSION DE RESEAU PRESSION		25 636.20
	PERIMETRE	FOURNITURE DE PIECES DIVERSES	LAMBERTON	2 064.50	

L'ASCO du Cabedan Neuf a profité de l'intervention de la société PRC, qui réalisait le renouvellement des réseaux d'eau potable pour le syndicat Durance Ventoux, pour améliorer son réseau, sur l'Avenue de la Michelette aux Taillades. Cela a permis de réaliser les travaux suivants :

- Création d'une vidange.
- Reprise de 2 branchements.
- Maillage du réseau existant
- Pose de vannes de sectionnement

Les autres travaux réalisés sont les suivants :

- Création d'une borne agricole et d'un branchement, sur le réseau situé sur la route de Robion aux Taillades.
- Extension du réseau sous pression et création de 2 branchements à Robion.

2) Travaux réalisés sur le réseau gravitaire :

Les travaux sur les réseaux gravitaires sont les suivants :

FILIOLE	COMMUNE	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
FONT DU PIN	CHEVAL BLANC	MODIFICATION DE LA GRILLE DE LA PRISE SYNDICALE	FERRONNERIE DAVID	650.00
LA MONTAGNE		POSE DE GARDES CORPS	TECNO CONVERTING	1 641.00
		BUSAGE DE LA FILIOLE	LUBERON TP	635.00
CEINTURE PLAN ORIENTAL		REEMPLACEMENT DES APPAREILS DE MESURE	HYDREKA	7 003.20

VI. TRAVAUX DU CONTRAT DE CANAL

L'année a été marquée par la réalisation des travaux de Modernisation des Irrigations – Tranche 3 sur la commune de Cheval Blanc.

Le détail des travaux est le suivant :

	NATURE DES TRAVAUX	PRESTATAIRE	MONTANT EN € HT
MODERNISATION DES IRRIGATIONS – TRANCHE 3 – COMMUNE DE CHEVAL BLANC	FOURNITURE ET POSE DE RESEAUX	SNPR	154 925.60
	FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE DEBITMETRES	MICHELIER	13 500.00
	MODIFICATION DU SYNOPTIQUE	OTV	1 400.00
	RELEVÉ GEOMETRIQUE	ATGTSM	985.00
	NETTOYAGE DU RESEAU ET INSPECTION TELEVISEE	SPGS	886.00
	FOURNITURE DE REGARDS POUR BRANCHEMENTS	ABRITEC	4 295.00
	PUBLICATION DES MARCHES	LA PROVENCE	730.14

VII. SERVICE ADMINISTRATIF

L'ensemble des besoins administratifs est assuré par le personnel commun aux associations du canal du Cabedan Neuf, de la Basse Plaine, de la Mayre des Jourdans, et du Sénot.

Ces services sont localisés dans des bureaux communs aux quatre associations, sur la commune des Taillades.

Les missions des services administratifs sont :

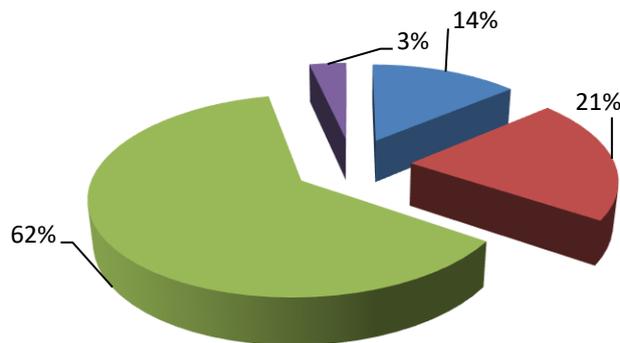
- Accueil du public (physique et téléphonique)
- Etablissement et suivi du rôle (mise à jour, édition des titres, des annulations...)

- Suivi des propriétaires de l'association (vente de parcelle, mise à jour des propriétaires...)
- Organisation des réunions des conseils syndicaux et des assemblées de propriétaires
- Gestion de la comptabilité avec le Service de Gestion Comptable d'Avignon

Pour 2023, le service administratif a instruit 16 permis de construire et reçu 29 attestations notariales.

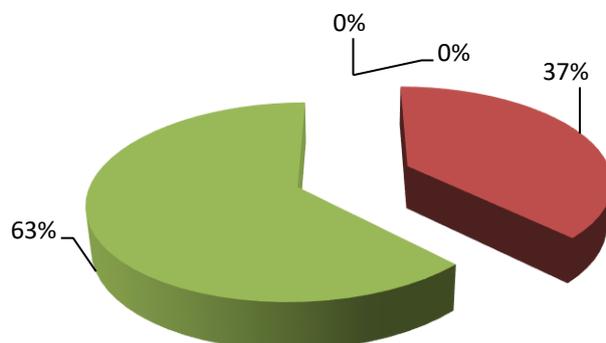
ATTESTATIONS NOTARIALES

■ CHEVAL BLANC ■ CAVAILLON ■ TAILLADES ■ ROBION



PERMIS DE CONSTRUIRE

■ CHEVAL BLANC ■ CAVAILLON ■ TAILLADES ■ ROBION



VIII. DIVERS :